

Ville de *Retournac*

Au cœur des gorges de la Loire

MOT DU MAIRE

Chères Retournacoises,
Chers Retournacois,

Alors que les beaux jours s'installent sur notre belle commune, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans ce nouveau bulletin municipal. Plus qu'un simple document, ce bulletin est le reflet de la vie de notre commune, de ses projets, de ses réussites et de ses ambitions.

Retournac n'échappe pas à la tendance nationale avec une baisse du nombre de naissances et, malgré la mobilisation de tous, nous déplorons les conséquences sur les effectifs de nos écoles. **Cependant, notre commune accueille toujours de nouveaux habitants et nous pouvons nous réjouir de son attractivité croissante.** En effet, plusieurs signes en témoignent : l'accueil de nouveaux professionnels de santé, l'installation d'artisans (électricien, plombier, garagistes), la présence de jeunes agriculteurs et d'entreprises industrielles et artisanales, la reprise de plusieurs commerces (boulangerie, primeur, bars, restaurant et la prochaine réouverture attendue de la supérette), la construction et rénovation de logements...

Depuis 2020, nous avons traversé plusieurs crises et 2024 n'a pas échappé à la règle : la dissolution de l'Assemblée Nationale en juin et la mise en place tardive d'un nouveau gouvernement ont impacté directement nos collectivités. Cette instabilité nous oblige, encore davantage, à une vigilance renforcée dans la gestion de nos finances locales. Dans ce contexte d'incertitude, notre responsabilité est de garantir une gestion prudente tout en préservant les services essentiels à notre population.

Parallèlement, les fortes pluies des mois de juin et juillet et la crue du 17 octobre ont valu à notre commune d'être reconnue deux fois en état de catastrophe na-

turelle. Et malgré cette reconnaissance et les demandes de subventions auprès de l'Etat, l'impact financier sur le budget de la commune n'est pas neutre.

Cependant, si ce contexte nous impose des choix budgétaires rigoureux, il ne doit pas pour autant éteindre nos ambitions. **Notre équipe municipale reste pleinement engagée pour faire de Retournac un lieu de vie dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.** Ainsi, comme vous pourrez le constater, la maîtrise financière n'exclut pas la richesse des projets et des initiatives qui font la vitalité de notre territoire.

Ces derniers mois, plusieurs projets ont vu le jour ou sont en bonne voie d'aboutir : réfection de voiries et de réseaux, travaux de rénovation énergétique sur plusieurs bâtiments (casernes, Filature), réhabilitation complète de la Base du Moulin, passage en leds de l'ensemble de l'éclairage public, avancement du projet d'encorbellement du Pont des Droits de l'Homme, soutien à la vie associative...

Je tiens d'ailleurs à saluer ici l'engagement des bénévoles, des associations et des agents communaux qui œuvrent quotidiennement pour faire vivre notre territoire. Grâce à eux, la culture, le sport, l'entraide et la convivialité sont toujours bien présents à Retournac.

Enfin, je souhaite que ce bulletin soit aussi l'occasion de renforcer le lien entre la municipalité et les habitants. Vos suggestions, vos idées et votre implication sont précieuses. Ensemble, faisons de Retournac une commune qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Je vous souhaite une excellente lecture, et un bel été à toutes et tous !

Bien à vous,

Patricia Goudard
Maire de Retournac



PAGE 4
CHANTIERS
EN COURS



PAGE 9
UNE JEUNESSE
INSPIRANTE



PAGE 21
LES RANGERS DE
HAUTE-LOIRE

MISE À L'HONNEUR

Le vendredi 17 janvier dernier, lors des vœux au personnel communal, la médaille d'honneur Régionale, Départementale ou Communale des Collectivités pour 20 années de travail a été remise à Alexia CONTE, Sandrine FURNON, Frédéric CHEVALIER, Frédéric GRIMAUD et Sébastien BERTHET. Nous leur renouvelons nos sincères félicitations !



BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS



**CÉCILE
GIRARD-PERE**
Comptable

Suite au départ en retraite d'Isabelle MARTIN, Cécile GIRARD-PERE a pris les rênes du service comptabilité le 2 janvier 2025.



**JÉRÉMY
MEMAIN**
Agent des Services
Techniques

Depuis le 2 janvier dernier également, Jérémy MEMAIN est venu renforcer l'équipe du Centre Technique Municipal qui compte désormais, à nouveau, 8 agents.



**FANNY
OUIL LON**
Adjointe administratif

Elisabeth LOPEZ ayant, dans le cadre d'une évolution de carrière, rejoint l'accueil mutualisé de la Mairie d'Yssingaux et de la CCDS, Fanny OUIL-LON lui a succédé depuis le 16 janvier dernier.

FLASH INFOS

MAISON DE SANTÉ « AU FIL DES SOINS »

Suite au départ du Dr Alain LUTZ, fortement engagé auprès de la population de Retournac et ses alentours pendant près de 20 ans et qui a œuvré en faveur de la création de la Maison de Santé, notre commune a accueilli deux jeunes praticiens, le Dr Amélie ARSAC et le Dr Thomas GUYONNET.

Avec le Dr Mallauray TENVOOREN et le Dr Nathalie SIVELLE, Retournac compte désormais 4 médecins généralistes.

Par ailleurs, Mme Sarah GSTALDER et Mme Anne-Ségolène PEYRARD ont repris ensemble le cabinet de psychologie de Mme Frédérique PERRET.

MOBILISATION POUR LA DÉFENSE DE NOTRE GARE !

En fin d'année 2024, deux ans après une première alerte, la qualité du service et la sécurité de la Gare ont à nouveau été menacées.

Mais, grâce à la mobilisation de la population et au large soutien des élus, nous avons obtenu le maintien des personnels, des services proposés et des horaires en gare afin de garantir un service efficient et le bon fonctionnement de la Gare de Retournac.

Un grand MERCI à tous !



TÉLÉPHONE ET INTERNET ADSL... C'EST LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE !

En France, l'arrêt progressif de l'ADSL est mis en œuvre depuis le 31 janvier 2025. Le réseau cuivre historique sur lequel s'appuie la technologie, qui fournit le téléphone, internet et la télévision, va progressivement disparaître au profit de la fibre optique.

En tant que propriétaire du réseau cuivre, l'opérateur Orange pilote l'agenda de fermeture du réseau. Celui-ci s'étale jusqu'en 2030, selon la progression du déploiement de la fibre.

Vous êtes concernés par la fermeture du réseau cuivre même si vous n'avez pas souscrit un contrat auprès d'Orange car les autres opérateurs utilisent aussi ce réseau.

D'ici le 31 janvier 2026, les offres commerciales classiques ne seront plus proposées, mais surtout **le 31 janvier 2028, toutes les lignes cuivre de la commune cesseront de fonctionner**, que ce soient les téléphones filaires simples ou bien les accès internet en ADSL.

Que dois-je faire ?

1. Si vous avez déjà souscrit à une offre fibre, vous n'avez rien à faire.
2. Si vous utilisez encore l'ADSL ou un téléphone fixe classique, il est essentiel d'anticiper votre transition vers la fibre. Contactez votre opérateur pour qu'il vous informe de cette démarche et vous propose une offre fibre convenant à vos besoins. Vous avez le libre choix de l'opérateur. Étudiez les offres. Faites jouer la concurrence.

<https://www.economie.gouv.fr/>

RÉALISATION D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Afin de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), la commune de Retournac a signé une convention avec France Nature Environnement (FNE42 et FNE43).

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un outil au service des collectivités en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des communes ou des intercommunalités avec plusieurs objectifs :

- Faire un état des lieux et recenser les différentes espèces (mammifères, oiseaux, insectes...)
- Traduire des données naturalistes en compilant les données et en faisant une analyse scientifique des résultats,
- Engager l'implication directe des acteurs locaux,
- Sensibiliser et intégrer au projet les populations locales.

Réaliser un ABC est une démarche collective nécessitant l'implication de tous. Il s'agit de mieux informer et sensibiliser les citoyens sur la biodiversité qui les entoure ; ils pourront agir concrètement et partager les mesures mises en place par la collectivité.

La réalisation d'un ABC, largement subventionnée, s'étend sur une période de 2 à 3 ans. A l'issue de cette démarche, la commune disposera des données sur les espèces et habitats du territoire, d'une cartographie des enjeux de biodiversité et d'un plan d'actions pour intégrer ces enjeux dans les politiques publiques.

Une première étape vers une reconnaissance « Territoire engagé pour la nature »



FRELONS ASIATIQUES

Afin de poursuivre notre action et de lutter le plus efficacement possible contre la prolifération du frelon asiatique sur la commune, une réunion d'information a été organisée le 7 mars dernier, à La Forge.

L'organisation locale de lutte contre le frelon asiatique, à l'origine de cette conférence, a permis à une assistance nombreuse d'obtenir toutes les informations voulues concernant cet insecte nuisible. C'est ainsi, que Messieurs MASSARDIER et FAYARD ont pu répondre aux nombreuses questions posées. Chacun est reparti en sachant reconnaître un frelon asiatique ; un réseau de piégeurs a été formé et de nombreux pièges, offerts par la municipalité, ont été distribués.



FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA

Tête noire et visage orangé

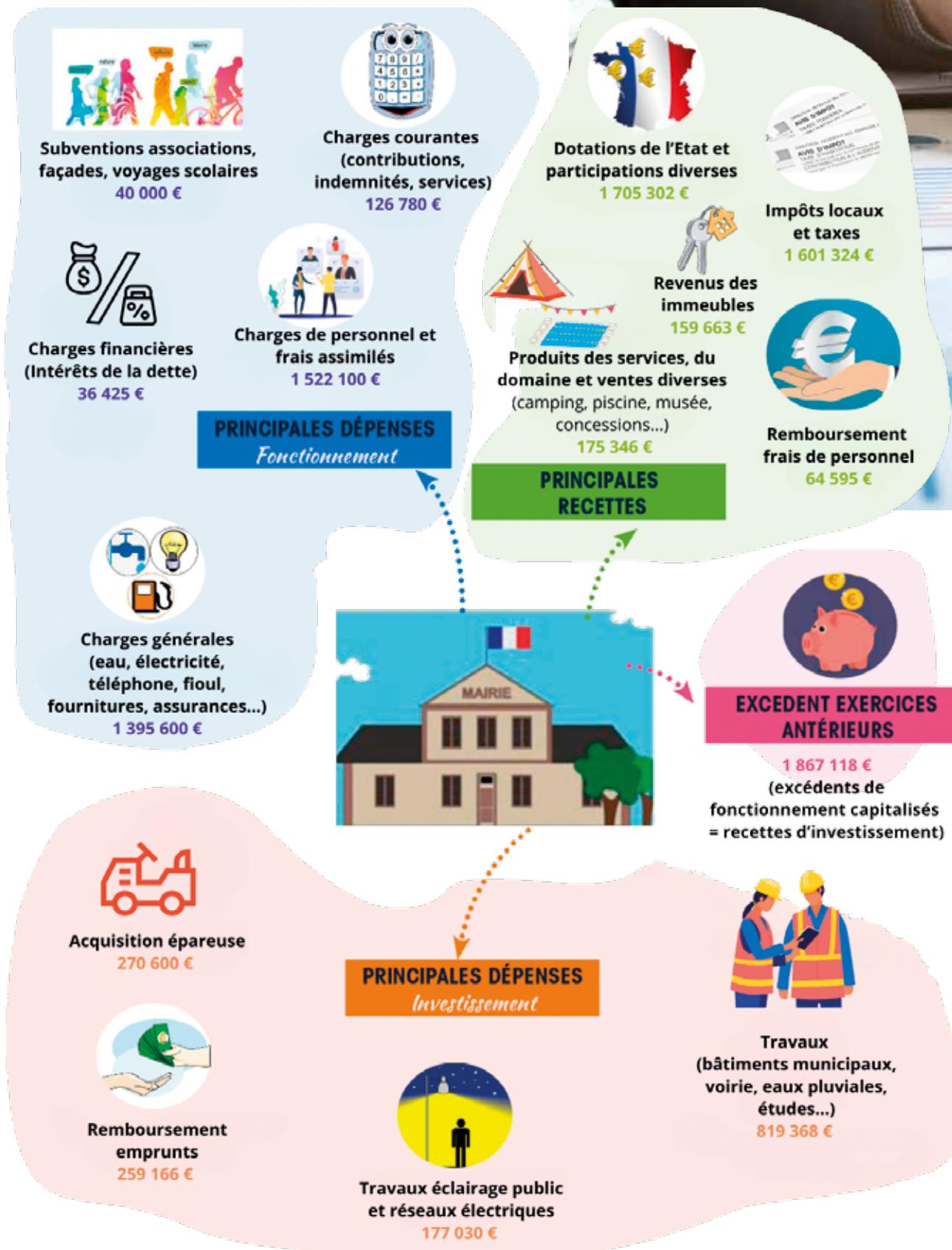
Thorax noir



Extrémité des pattes jaune

Abdomen noir avec une large bande orangée

BUDGET 2024



LES FINANCES DE LA COMMUNE

L'année 2024 a été marquée par deux phénomènes climatiques majeurs. Ces événements ont valu à notre commune d'être reconnue deux fois en état de « catastrophe naturelle ».

L'orage violent que nous avons subi le 28 juin 2024 avec de la grêle et des pluies diluviennes a provoqué de nombreux désordres sur les chaussées et les chemins. Les dégâts ont été estimés à 180 000 €. L'Etat nous a accordé une subvention exceptionnelle de 55 550 €.

Puis le 17 octobre 2024, les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le versant amont de La Loire ont engendré son débordement à Retournac : voirie, aire de jeux, piscine... les équipements des bords de Loire ont bien souffert.

Les dégâts s'élèvent à près de 450 000 €. L'assurance de la commune permet de compenser une partie de ces coûts et l'Etat nous a accordé une subvention exceptionnelle de 32 000 € pour les biens non assurés (voirie et chemins).

Malgré ces travaux non budgétés, nous avons poursuivi une politique ambitieuse d'investissements, toujours guidée par la recherche de financements.

Le 9 avril dernier, le conseil municipal a voté les 4 budgets de la commune : le budget général et les budgets annexes Assainissement, Eau potable et Maison de Santé.



UN PROGRAMME 2025 AMBITIEUX

- Près de 3 M € d'investissement sur le budget général
- 465 000 € d'investissement sur le budget de l'eau potable
- 289 000 € d'investissement en assainissement

Soit près de 3,8 M € d'investissement, avec des travaux principalement orientés vers l'amélioration énergétique et l'attractivité du territoire ainsi qu'en direction des jeunes.

DES INVESTISSEMENTS FINANCÉS EN GRANDE PARTIE GRÂCE À LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT DEGAGÉE EN FONCTIONNEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF), également appelée épargne, est un concept financier utilisé pour évaluer la capacité d'une collectivité locale à financer ses propres besoins, tels que les investissements et le remboursement de dettes, à partir de ses ressources internes. Il s'agit de la ressource disponible après exécution des opérations réelles de fonctionnement.

La CAF brute correspond à l'excédent de fonctionnement avant remboursement du capital de la dette (dépense obligatoire).

La CAF nette intègre le remboursement du capital de la dette. Elle sert à alimenter la trésorerie et par conséquent le fonds de roulement, en vue de financer les projets futurs de la commune.

Ces 2 indicateurs ont été fortement augmentés pendant le mandat puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté sur le budget principal. De ce fait, la dette a diminué tout au long de ce mandat.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2020-2024
Capacité d'autofinancement brute	755 227 €	817 858 €	779 261 €	884 847 €	889 635 €	+17,8 %
Capacité d'autofinancement nette	339 131 €	507 413 €	465 649 €	627 223 €	630 469 €	+85,9 %
Dettes financières	3 712 599 €	3 402 154 €	3 088 542 €	2 831 293 €	2 572 127 €	-30,7 %
Fonds de roulement	1 125 749 €	1 916 461 €	1 923 181 €	1 586 056 €	1 339 871 €	+19 %
Trésorerie	1 711 545 €	2 036 625 €	2 181 699 €	2 157 325 €	1 845 108 €	+7,8%

(source : analyse financière établie par la Trésorerie)

LES CHANTIERS EN COURS

VOIRIES ET RÉSEAUX

PROGRAMME DE VOIRIE

Après la réfection du Chemin d'Orcier, du Chemin des Sagnats à Lingoustre ainsi que des interventions à La Brousse et au Cortial, le programme de voirie se poursuit avec le traitement des chaussées du village de Sarlanges, de la Route du Gerbison à Sagnes et de la Rue des Berges.

Coût 438 897 € HT (travaux non subventionnés)



ASSAINISSEMENT

Les travaux d'amélioration des réseaux d'eaux pluviales et assainissement se terminent avec la réfection des trottoirs et chaussées sur les rues Bertrand de Chabron, des Rosiers, des Violettes, René Cassin et avenue Philippe Artias. Rappelons que ces opérations avaient pour but de limiter les arrivées d'eau claire sur la station de traitement du Trignadour, éviter une surcharge des réseaux et améliorer l'évacuation des eaux de pluie en cas de fort orage.



DISTRIBUTION D'EAU

Afin d'améliorer le rendement de notre réseau de distribution d'eau, la Société Véolia a été missionnée, dans le cadre de la prolongation de sa délégation de service public, pour intensifier sa recherche de fuites. Des équipements de comptage intermédiaire sont en cours d'installation pour discriminer les secteurs fuyants, de plus une recherche satellite sera mise en œuvre en période sèche.

POINT SUR LE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

Cette démarche obligatoire, de mise à jour tous les dix ans, pour les réseaux et équipements d'eau potable et assainissement se termine, le document diagnostic va être validé par l'ensemble des acteurs.

Dans la seconde phase, des préconisations de travaux seront émises. Ce diagnostic, mis à jour, va alors permettre d'obtenir des aides financières, notamment de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les travaux futurs.



CIMETIÈRES

De nombreux travaux ont été réalisés dans les trois cimetières de la commune :

- Engazonnement de l'ensemble des allées
- Installation de cavurnes sur les trois sites
- Embellissement du Jardin du Souvenir
- Logiciel de gestion



SANITAIRES PUBLICS

Après ceux de l'aire de pique-nique de La Chaud, les sanitaires du square du terrain de foot ont été remplacés : un équipement neuf a été installé à l'entrée de cet espace de jeux remplaçant ainsi des sanitaires hors d'âge.

Dans un souci d'améliorer le service aux habitants de la commune et l'accueil des visiteurs ou nombreux promeneurs de passage à Retournac, plusieurs blocs sanitaires sont à disposition. **MALHEUREUSEMENT, il est déplorable de constater trop souvent de multiples incivilités** tels que tags, destruction de matériels et consommables...



BÂTIMENTS

DEUX PROJETS SE TERMINENT CE PRINTEMPS



La Base du Moulin est restaurée pour **permettre une offre d'activités de pleine nature à destination du tout public**. Le bâtiment principal est dédié à l'accueil et à la salle hors-sacs. Le bâtiment contigu abrite vestiaires, sanitaires et douches ainsi que les espaces de rangements à l'étage. En lien avec cet équipement, le rocher d'escalade va être mis aux normes et doté d'une via-ferrata.

Coût travaux Base du Moulin : 651 309 € HT

Subventions : Région : 275 000 €, CD 43 : 130 262 €, LEADER : 80 000 €



Le site du Cros vient de se doter d'une construction annexe destinée à **permettre l'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans au Centre de Loisirs**.

La solution d'une construction ossature-bois vertueuse s'imposait dans le cadre champêtre de ce lieu.

Coût : 144 971 € HT

Subvention CAF : 55 500 €

COLLÉGIALE ST JEAN-BAPTISTE

Les travaux d'entretien se sont poursuivis au niveau de l'Eglise St Jean-Baptiste, notamment sur la partie Sud.

Par ailleurs, des totems d'information ont été installés et réalisés en collaboration avec les membres de l'Association de Protection du Patrimoine de Retournac (<https://retournac.jimdo.com/>), qui en ont créé le contenu. Un grand merci à Messieurs MERCIER ET LESUEUR !

Un grand merci également à M. et Mme Charles et Isabelle COMMUNAL, ainsi qu'à M. Daniel SABATIER qui, en lien avec le Diocèse, ont lancé une collecte de fonds et ont ainsi permis le remplacement de deux nouveaux vitraux par M. Mathieu GASC. Un travail remarquable !



RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

Le bâtiment abritant les services de secours du département ainsi que quatre appartements communaux ont été rénovés thermiquement par une isolation extérieure et l'installation d'une ventilation double flux dans les logements.

Les dépenses ont été partagées entre la Commune pour la partie logements et le SDIS pour la partie caserne.

Coût : 194 732 € HT

Subvention DETR : 32 820 €

Participation SDIS : 43 588 €

Une importante opération de rénovation a débuté sur le site de la Filature pour le bâtiment abritant les associations.

La totalité des ouvertures extérieures va être remplacée, une isolation intérieure sera mise en œuvre sur l'ensemble des locaux non traités à ce jour. Dans le but d'optimiser au mieux les coûts d'utilisation du site, le chauffage de chaque local sera piloté en fonction de l'occupation. Ces travaux vont nécessiter des interventions dans les espaces attribués aux associations selon un programme d'intervention qui sera décliné auprès des responsables de ces entités.

Coût : 637 603 € HT

DETR 2022 : 58 000 €

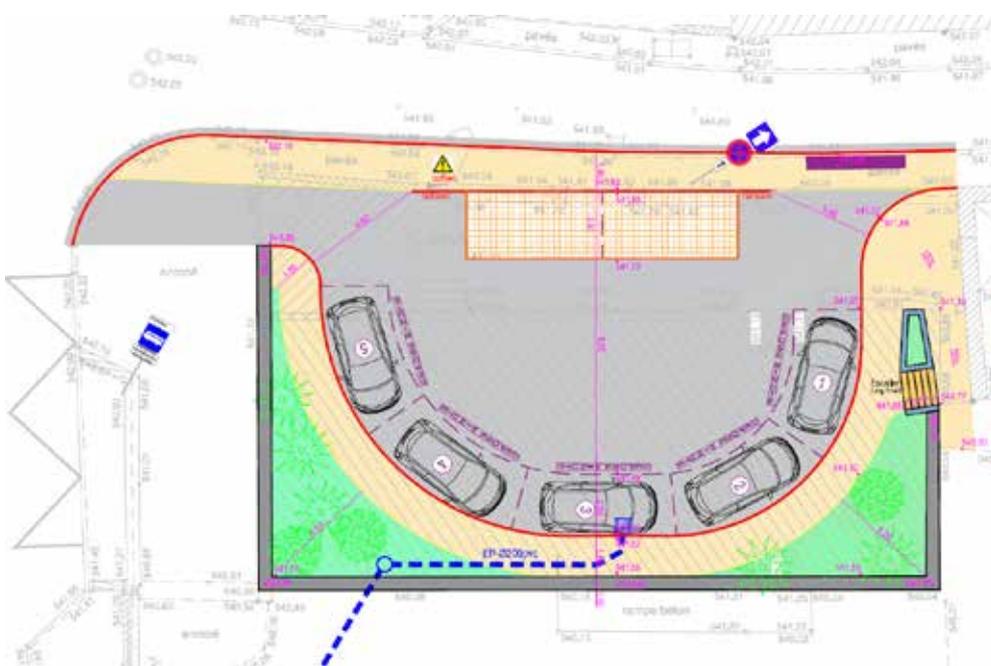
DETR 2025 (en cours) : 81 360 €

TRAVAUX À VENIR

DEUX OPÉRATIONS SONT PROGRAMMÉES SUITE AUX ACQUISITION FONCIÈRES

L'une pour la création d'un espace dépose-minute sécurisé Rue Bertrand de Chabron, contigu à l'Ecole Arc-en-ciel. Cet aménagement destiné à sécuriser le stationnement temporaire lors des entrées et sorties des écoliers sera opérationnel à la rentrée 2025/2026.

La seconde concerne le bâtiment situé 31, rue de la République, à l'angle Rue de la Poste. La déconstruction de ce bâtiment permettra d'améliorer la sécurité des piétons sur ce carrefour, de marquer l'arrivée sur le centre-bourg et de faciliter la circulation en direction de la Rue de la Poste. Ces travaux pourraient se dérouler sur septembre et octobre. Une période de perturbation de 10 jours environ, en périphérie de la zone de chantier, sera nécessaire pour l'opération de déconstruction.



RÉALISATION D'UNE PASSERELLE EN ENCORBELLEMENT DU PONT DES DROITS DE L'HOMME

Au printemps 2025, le conseil communautaire a voté l'intérêt communautaire de ce projet qui sera donc porté, en lien avec la commune, par la Communauté de Commune des Sucs. Le début des travaux est envisagé au printemps 2026.

Photo non contractuelle

ÉTUDES EN COURS

Dans la perspective de travaux futurs, diverses études sont menées actuellement :

- Création d'un pumphack à proximité du collège
- Poursuite des études de réalisation de réseaux de chaleur, l'un pour l'ensemble Collège-Ecole-Gymnase-Caserne, l'autre dédié aux bâtiments communaux Bou-lodrome et Filature.
- Création d'un local chasse



TERRAINS DE TENNIS

Les travaux d'aménagement sur les courts du club de tennis concernent :

- L'extension des gradins du premier court, avec un escalier central pour accéder aux places assises.
- La création de gradins entre les courts 2 & 3 incorporant des mats d'éclairage pour un usage en soirée.
- La végétation existante bordant les courts, constituée de sujets âgés, sera revue par une plantation de couvre-sol.





TRANSPORT SCOLAIRE

La Région, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, assure le transport scolaire sur notre territoire (hors agglomération).

Si vous n'êtes pas ayant-droit, c'est-à-dire si votre domicile est à moins de 3 km de l'établissement scolaire, vous devez vous adresser à la mairie pour savoir si vous pouvez bénéficier de ce service et, si oui, dans quelles conditions.

Attention, si votre enfant utilise le service de transport scolaire, la date butoir pour son inscription est le 20 juillet !

(à partir du 20 juillet, un complément de 30 euros sera appliqué, sauf cas dérogatoire).

Inscription en ligne

<https://www.laregionvustransporte.fr>
rubriques Vos Services Mobilité – En car scolaire et la page HAUTE-LOIRE – Toutes les informations pratiques

POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION EN LIGNE

Créez votre compte transport. Un mail de confirmation de création de compte vous sera adressé.

Pour une réinscription : se connecter sur votre compte transport. L'identifiant correspond à votre adresse mail – choisir Renouvellement.

Procédez à l'inscription de chacun de vos enfants.

Un mail de confirmation d'inscription vous sera transmis pour chacun de vos enfants.

Suivez l'avancée des demandes d'inscription depuis votre compte.

Si vous n'avez pas d'accès internet, un formulaire papier est disponible auprès de la mairie de Retournac, autorité organisatrice de second rang. Il doit être transmis avant le 20 juillet 2025 (cachet de la poste faisant foi).

INSCRIPTIONS ÉCOLES PUBLIQUES

Ecole Théodore Monod

2, rue Jean Saby - 04 71 59 45 84

Ecole de Charrées

Charrées - 04 71 59 47 98



UNE JEUNESSE INSPIRANTE...



PRIX DU CIVISME DE LA JEUNESSE 2025

Le Prix du Civisme de la jeunesse récompense des jeunes âgés de moins de dix-huit ans, ayant accompli un acte de civisme notoire, individuel ou collectif : de courage, de dévouement, d'altruisme, de solidarité.

Ce prix a pour but de rechercher, de mettre en valeur et de récompenser des jeunes témoignant, par leurs actes, de qualités morales et humaines exceptionnelles.

La commune de Retournac a naturellement déposé un dossier de candidature pour **Lola et Nina DA ROCHA**, âgées de 11 et 8 ans, qui ont fait le choix de faire don de leurs longs cheveux à une association spécialisée dans la fabrication de perruques destinées aux personnes atteintes du cancer.

Le samedi 10 mai, M. Michel TOURETTE, Président de la section départementale de l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite a décerné le Prix spécial du civisme à Lola et Nina à qui nous renouvelons toutes nos félicitations !



THÉO DEBARD

PEUX-TU RAPIDEMENT TE PRÉSENTER ?

Je me présente, Théo Debard, 29 ans, triathlète professionnel depuis 5 ans. Nous sommes originaires de Retournac, ma famille et moi, de part mes grands-parents qui avaient une résidence secondaire à Chenebeyres.

COMMENT AS-TU DÉCOUVERT CE SPORT ?

De mes 5 ans à mes 8 ans, j'ai fait du bicross sur Saint-Etienne mais la distance, puis la découverte d'une scoliose m'ont poussé à nager et j'ai trouvé un compromis en m'inscrivant, à l'âge de 9 ans, au club Tryssingaux. Les résultats et mon investissement ont augmenté au fur et à mesure de mon apprentissage.

QUELS SONT TON PARCOURS ET TES OBJECTIFS ?

J'ai longtemps été licencié au club du Tryssingaux (à Yssingaux) puis j'ai découvert la division 1 avec Vitrolles, sur un circuit courte distance, puis j'ai été licencié à Proteamsport06 (à Mandelieu-la-Napoule), puis à Nice et cette année j'ai trouvé un terrain de Draguignan dans le 83.

En 2029, j'ai été champion du monde des moins de 24 ans sur la distance 70.3 (1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21 km à pieds). Ça n'a pas bouleversé ma vie, ni ma carrière. L'année suivante, avec la COVID, mes plans et ma philosophie de regrouper des entreprises locales afin de financer mes saisons sont tombés à l'eau et c'est normal... dans cette période, on était dans le flou et la priorité était de gérer leurs salariés et leur secteur d'activité. Ça m'a ajouté une belle ligne dans mon palmarès mais je n'ai pas changé depuis 2019 et je m'investis chaque jour pour atteindre les objectifs que je me suis fixés.

La principale conséquence de courir en catégorie professionnelle par la suite est d'avoir droit à des primes de course pour gagner ma vie avec celles-ci. D'un point de vue personnel, c'était un super moment et la concrétisation d'années de persévérance et de beaux souvenirs marqués avec mes proches et moi.

Mon niveau natation n'est pas excellent et j'ai toujours cette lacune ; mon niveau vélo me permet de remonter vers l'avant et essayer de faire l'écart avant la course à pieds qui peut être bonne quand ma gestion de course a été bien réalisée.

Je me prépare à 100% vers cette saison 2025. Je sais les sacrifices à faire pour être à un haut niveau de performance durant l'intégralité de la saison. C'est un énorme travail de l'ombre, cette phase hivernale, mais qui aura un impact sur les 6 mois de compétitions à venir. Mon entraîneur et moi avons fixé deux gros objectifs durant l'été et donc j'aimerais être à mon top niveau de performance à ce moment-là.



TES MEILLEURS MOMENTS ?

Mes victoires :

- champion du monde 70.3 des moins de 24 ans, en 2019 ;
- plusieurs top 5 en catégorie pro sur label IRONMAN ;
- vainqueur du Cannes International Triathlon ;
- vainqueur du Triathlon L d'Embrun ;
- vainqueur Ventouxman ;
- vainqueur Naturman...
- et d'autres victoires un peu partout sur différentes épreuves (Triathlon, course à pieds, vélo, cyclo cross...)

FLORENCE BONNET

PEUX-TU RAPIDEMENT TE PRÉSENTER ?

Je m'appelle Florence Bonnet, j'ai 23 ans et je suis originaire de Re-tournac. Je suis la fille de Marie Bonnet qui est buraliste Place de la République et de JB Bonnet qui tient le bar-restaurant l'Eden Rock avec ma sœur Marion. J'ai aussi une deuxième sœur, Julie, qui est responsable du snack de la piscine municipale l'été. Et oui, les Bonnet sont une famille d'entrepreneurs dans le comté ! J'ai grandi dans le petit village de Chenebeyres. Petit mais sportif et talentueux, car j'ai pour voisin Théo Debard, un champion de triathlon.

COMMENT AS-TU DÉCOUVERT CE SPORT ?

C'est une très bonne amie d'enfance, Cassandre Boyer, qui m'y a initié à mes 14 ans. Je pratiquais de la gymnastique à Yssingeaux avec elle. Faisant aussi du handball et n'ayant plus de gardienne dans leur équipe, un jour de gym, elle me propose de venir les dépanner pour le match du week-end. Et, disons que mes 1m78 étaient plus à mon avantage dans des cages de 2m que sur une poutre d'1m50 de haut ! Pas peur du ballon, souple et gainée grâce à la gym, j'ai tout de suite performé. Ensuite, se sont enchaînées les convocations départementales, puis régionales, qui m'ont permis d'être sélectionnée par les structures sport études, les pôles espoirs et excellence, de Lyon puis Valence. Me voilà aujourd'hui gardienne de handball professionnelle à Besançon, l'ESBF Handball, qui était aussi ma structure de centre de formation ces 4 dernières années. Merci Cassandre de m'avoir recrutée !



QUELS SONT TON PARCOURS ET TES OBJECTIFS ?

J'ai donc beaucoup voyagé et, ce, très tôt. J'ai quitté ma famille à 15 ans pour rejoindre le Pôle espoir de Lyon. Et je jouais à Saint-Chamond. Je remercie par ailleurs mes parents pour tout ce temps passé sur les routes à me conduire à l'internat, aux entraînements et aux matchs. À 16 ans je suis partie encore un peu plus loin, rejoignant le Pôle excellence de Valence et jouant à Lyon ; me voilà locatrice d'un appartement à Vaux en Velin. Après le lycée, on entre en structure de centre de formation : les équipes B des clubs professionnelles jouant en Nationale 1. Trois centres m'avaient repérée : Toulon, Chambray et Besançon. Mon cœur et mes études ont choisi Besançon et je pense avoir fait le bon choix. Après 4 ans et un prêt sur ma dernière année à Toulon Var Handball, ils signent mon premier contrat pro.

J'ai beaucoup d'ambitions avec ce club. Ayant connu la Coupe d'Europe avec les bisontines, lors de mes années de formation, j'admets que de jouer face à des équipes d'un autre pays, d'une autre culture handballistique et d'un autre niveau me manque. C'est l'objectif de cette saison. Et nous sommes dans les temps.

Je suis Bisontine jusqu'en 2027 et j'espère grandir encore pour attendre les sélections nationales. Peut-être me verrez-vous jouer aux Jeux Olympiques de 2028 ?

TES MEILLEURS MOMENTS ?

Je suis très sensible et émotive, donc c'est vrai que j'ai ressenti beaucoup d'émotions intenses ces dernières années : des matchs de Coupe d'Europe joués en Norvège, Croatie, Hongrie et encore d'autres pays ; des matchs de championnat joués pour le maintien lors de mon prêt à Toulon ou encore des matchs de championnat joués avec Besançon pour la qualification en Coupe d'Europe... Je fais un métier passion et je le ressens ! Avoir joué la finale de la Coupe de France à Paris en 2022, à Bercy, face à Metz, fait quand même partie de mes meilleurs moments.



Photo Le Puy Foot 43



**JULLIAN
LASSABLIÈRE**

PEUX-TU RAPIDEMENT TE PRÉSENTER ?

Bonjour, je m'appelle Jullian Lassablière, j'ai 20 ans.

Je suis joueur au Puy Foot 43, en parallèle de mon activité sportive, je suis une formation Responsable des Petites et Moyennes Structures (RPMS). Également, je suis en deuxième année STAPS à Saint-Étienne.

COMMENT AS-TU DÉCOUVERT CE SPORT ?

Je l'ai découvert très jeune, avec mon papa, au Retournac Sportif (RS) qui s'est ensuite appelé Groupement Retournac Beauzac (GReBe) pour devenir aujourd'hui l'Olympique Retournac Beauzac (ORB). J'ai pu apprendre toutes les bases et effectuer mes premières classes ici.



QUELS SONT TON PARCOURS ET TES OBJECTIFS ?

J'ai donc commencé le football à Retournac avant de partir au Puy Foot 43 en U14 (catégorie des moins de 14 ans) et ce jusqu'en U16. En U17, Andrézieux-Bouthéon-Football-Club (ABFC) m'a recruté pour disputer le championnat U17 national. Après deux saisons tronquées par le Covid, j'ai saisi l'opportunité pour jouer en 19 ans nationaux en faisant mon retour au Puy Foot 43. Depuis, je grimpe les échelons un à un ; j'ai découvert le monde séniors l'année passée en Régional 1, avant d'avoir la chance d'intégrer le groupe National 2 cette saison. Et, même si je n'ai pas eu l'opportunité de beaucoup jouer avec l'équipe première, je joue tous les week-ends avec l'équipe réserve en Régional 1. J'ai quand même pu voir de l'intérieur l'envers du décor des victoires en Coupe de France. Intégrer ce groupe me permet aussi d'évoluer toute la semaine avec des joueurs qui ont beaucoup d'expérience et qui ont connu le monde professionnel, ce qui est idéal pour mon apprentissage personnel.

Comme objectifs, je souhaite continuer à me développer pour me faire ma place au sein de ce groupe qui vient d'ailleurs de valider sa montée en national.



TES MEILLEURS MOMENTS ?

J'ai beaucoup de beaux souvenirs avec le football notamment le championnat de France avec le collège Boris Vian à Retournac qui a été quelque chose de sympa à vivre. Plus récemment, la victoire contre Montpellier en Coupe de France m'a procuré des souvenirs qui resteront inoubliables dans mon parcours de footballeur.



SEMAINE BLEUE

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Chaque année, des milliers d'actions sont organisées sur tout le territoire autour d'une thématique.

Pour la deuxième année, plusieurs partenaires (Olympique Retournac Beauzac, Retournac Tennis de Table, Valparure, Centre de Loisirs, Club de jeux de sociétés, CinéFiltature, Chorale Clé de Sol, Club Informatique, Police municipale, Auto-Ecole, Kinésithérapeute, Conseil d'Administration de la Caisse Locale du Crédit Agricole...) ont participé à la semaine bleue en proposant des animations gratuites diverses et variées tout au long de la semaine : Ateliers sportifs, marche, atelier intergénérationnel de cuisine, prévention dangers numériques, prévention routière, cinéma, après-midi chants à l'EHPAD, conférence, moments de partage... il y en a eu pour tous les goûts !

L'édition 2025 se déroulera du 6 au 12 octobre

(programme à venir... restez attentifs !)



GOÛTER DANSANT

Organisé afin de continuer à proposer un moment convivial aux aînés de notre Commune, le désormais incontournable Goûter dansant a rassemblé près d'une centaine de personnes, le lundi 24 mars. Chants, danses et bavardages étaient au programme de cette après-midi chaleureuse... Le tout, bien sûr, orchestré, cette année, par la sympathique et dynamique Betty !



CHÈQUES

« CADEAU »

Les années COVID ne permettant pas d'organiser le traditionnel repas des aînés, la municipalité avait fait le choix d'offrir, à toutes les personnes de plus de 75 ans résidant sur la commune, des chèques cadeaux, d'un montant global de 25€, à utiliser auprès des commerçants retournaçois ayant accepté de participer à cette opération.

Afin de conforter le pouvoir d'achat de nos aînés et de soutenir notre commerce local, nous avons décidé de pérenniser cette opération.

C'est ainsi, que ces chèques cadeaux sont adressés aux personnes concernées au début du mois de décembre et sont à utiliser jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

MUSÉE DES MANUFACTURES DE DENTELLES

www.musee-dentelles-retournac.fr

RÉTROSPECTIVE SAISON 2024

Le musée a accueilli en 2024 près de 5500 visiteurs.

Le programme d'animations, dans le musée et hors les murs, a été varié : ateliers de gravure sur bois, visites guidées, conférences, initiations à la dentelle, pièces de théâtre, concert de musiques traditionnelles.



EXPOSITION « MAISONS D'ASSEMBLÉE » : LIEUX DE VIE AU CŒUR DE NOS VILLAGES

Du 4 mai au 15 décembre 2024

Cette exposition a attiré de nombreux visiteurs dont plusieurs centaines de scolaires. Elle a consolidé les partenariats avec le Musée Crozatier, les Archives Départementales de la Haute-Loire et les associations des villages de la Bastide et de Jussac par des prêts d'œuvres.



Le musée a mis en place un programme d'animations en lien avec l'exposition : ateliers de gravure sur bois pour fabriquer sa planchette de dentellière, visites guidées de l'exposition, conférences sur les béates et les maisons d'assemblée, cours d'initiation au patois, pièce de théâtre dans la maison d'assemblée de la Bastide.

SOUVENIR SENSASS EN COUVIGES

Dans le cadre d'un projet commun sur la mémoire et les traditions, porté par la Communauté de Communes des Sucs, le Musée des Manufactures de Dentelles et la Médiathèque de Retournac ont accueilli en résidence Elodie Maino et Catherine Guillot. L'artiste et la guide conférencière ont proposé plusieurs ateliers et visites multisensorielles auprès des élèves des écoles de Retournac et du tout public.



Un QR code en dentelle a été réalisé par l'équipe du musée.



LA BOUTIQUE

Un cadeau à faire... pensez à notre boutique !

Un large choix de créations et de livres vous est proposé : fleurs en dentelle, bougies, bijoux, céramiques...



NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES, LE 24 MAI 2024

Le musée a proposé une pièce de théâtre en patois, animée par le groupe folklorique yssingelais Los Esclops Dos Cinc Jahls. Des saynètes qui ont fait rire petits et grands.

COUVIGE, LE 5 OCTOBRE 2024

Le musée et la Société des Amis du Musée se sont associés pour organiser la première édition du couvige de Retournac. Plus de 10 marchands et 67 dentellières ont exposé leurs créations. Le musée a accueilli 300 visiteurs sur la journée. Un franc succès !





SAISON 2025

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART,

du 4 au 6 avril 2025

Première animation de l'année, les JEMA ont rencontré encore une fois un vif succès, sous le beau soleil retournaçois. 782 visiteurs sur les 3 jours dont 133 scolaires ont pu découvrir le travail de 15 artisans d'art.



EXPOSITION

« CHEMIN DE SOIE »,

du 26 avril au 7 septembre 2025

Le musée accueille cet été les toiles de l'artiste Zenga. Originaire d'Orléans, Zenga fait dialoguer la soie et la dentelle sur de magnifiques panneaux de soie aux couleurs vives. L'exposition invite le visiteur à déambuler dans l'espace et à s'imprégner de ces œuvres poétiques.



PRINTEMPS DU PATRIMOINE

du 26 avril au 30 avril 2025

A l'occasion du Printemps du Patrimoine, porté par le Département de la Haute-Loire, le Musée des Manufactures de Dentelles et la médiathèque de Retournac ont présenté un riche programme :

- **Samedi 26 avril** : rencontre avec l'artiste Zenga suivie d'une récitation de poèmes à deux voix par le poète français André Velter, Prix Goncourt de Poésie et Zenga
- **Mardi 29 et mercredi 30 avril** : initiation à la dentelle aux fuseaux, création d'une fleur en dentelle à la manière de Zenga.



NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

« Vol à la manufacture : à la recherche de la dentelle disparue »,

le 17 mai 2025

Drame à la célèbre manufacture de dentelles de Retournac ! La pièce de dentelle créée spécialement pour l'Exposition Universelle a disparu ! A l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, les participants ont inauguré le nouvel escape game du musée. Des énigmes d'une heure, à résoudre en famille ou entre amis.



LE PROGRAMME ESTIVAL SERA DE NOUVEAU RICHE

Juillet et août 2025

- **Tous les mardis à 14h30** : pêle-mêle textiles, création d'une œuvre textile à la manière de Zenga, 8,5€
- **Tous les mercredis à 10h30** : initiation à la dentelle, 5€
- **Tous les mercredis et samedis à 14h30** : visite guidée du musée, 2€ + entrée musée
- **Tous les jeudis à partir de 14h30** : escape game « Vol à la manufacture : à la recherche de la dentelle disparue » (2 niveaux débutants ou confirmés), 8,5€/personne.



COUVIGE

le 4 et le 5 octobre 2025

Le musée et la Société des Amis du Musée renouvellent leur collaboration pour un second couvige, qui aura lieu sur deux jours. Les inscriptions sont déjà presque complètes !

MICRO-FOLIES

du 10 octobre au 15 décembre 2025

Le musée et la médiathèque de Retournac vont bénéficier de l'outil Micro-Folie, prêté par la médiathèque départementale. Ce musée numérique itinérant permet au public d'interagir avec les œuvres des grands musées français à l'aide de tablettes.



MÉDIATHÈQUE RENÉ GARNIER

RÉTROSPECTIVE 2024 – 2025



EXPOSITION « LE MANGA SANS COMPLEXE »

Du 17 mai au 7 septembre 2024.

Cette exposition a été un véritable succès. Prêtée par la médiathèque départementale, elle a attiré un large public, confirmant l'intérêt croissant pour la culture manga.



FESTIVAL CONTES EN MARCHÉ 2024

« Contes de papier » par Delphine Thouilleux. Mercredi 3 juillet.

Le spectacle a attiré beaucoup de monde dans le superbe cadre du parc. À la fin de la représentation, la conteuse a animé un petit atelier de pliage, permettant aux participants de s'initier à l'art de l'origami.



HISTOIRES À LA VOLÉE

Cet été, l'équipe de la médiathèque s'est installée les mercredis matin au parc du Stade Boncompain et les jeudis après-midi à la piscine municipale pour des moments de lectures à la demande (albums, contes, prêts de revues...).



EXPOSITION « HISTOIRES(S) DE SPORTS EN HAUTE-LOIRE »

par les archives départementales

Après la tenue des Jeux olympiques et paralympiques, la médiathèque met le sport à l'honneur. Cette exposition nous a fait découvrir le sport en Haute-Loire au travers des documents d'archives.



BIBLIS EN FOLIE

28 septembre 2024 : portes ouvertes pour la 1^{ère} édition de Biblis en Folie

Pour cette manifestation nationale visant à promouvoir les bibliothèques, la médiathèque a ouvert ses portes en grand. L'affluence a été croissante, avec des activités comme les « sacs surprises » et des contes pour enfants. Cette matinée a non seulement permis de faire découvrir les richesses de la médiathèque, mais elle a également suscité de nombreuses inscriptions.



FESTIVAL CHANT DES SUCS 2024 CONCERT DE CLÉO AZZO

Mercredi 2 octobre 2024.

Après avoir entrepris un voyage mémorable d'un an et demi sur l'océan, Cléo Azzo s'est inspirée de cette expérience et elle a créé un spectacle unique pour raconter cette aventure magique, entourée de marins et d'artistes.

RAPPEL DES HORAIRES :

Mardi : 15h – 18h Mercredi : 9h – 12h et 14h – 18h

Vendredi : 15h – 18h Samedi : 9h30 – 12h30

Tarifs de la carte : Enfant – 16 ans : gratuit.

De 16 à 18 ans : 3 €. Premier adulte : 15 €

Demi-tarif (2d adulte, étudiant, estivant validité 6 mois, chômeur, RSA) : 7 €

LIRE EN FÊTE 2024

« HISTOIRES DE MAISONS »

Le 11 octobre 2024 : Soirée Lecture sur le thème des maisons avec le groupe de lecture à voix haute Limoilemo.



Le 16 octobre 2024 : Rencontre et atelier par l'illustrateur et architecte Fachri Maulana. Chaque participant a dessiné sa maison rêvée.



Le 18 octobre 2024 : soirée pyjama



Le 23 octobre 2024 : l'association Archilude propose un atelier lecture / architecture.



Concours artistique : imaginer et réaliser « La maison de vos rêves ». Et exposition des créations.



@LTITHÈQUE

C'est la plateforme de streaming de la bibliothèque départementale de la Haute-Loire qui permet aux adhérents de la médiathèque de consulter gratuitement et légalement depuis chez eux, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, des films, des documentaires, des films d'animation, écouter de la musique, visionner des concerts, consulter la presse, des livres, vous former aux outils informatiques, aux langues et bien d'autres thématiques encore.
Inscrivez-vous dès maintenant sur <https://mdhl.metdiatheques.fr/accueil>

NUITS DE LA LECTURE « PATRIMOINES »

Le 24 janvier 2025 : lectures et repas partagés. Partage de lectures et de plats représentatifs du patrimoine familial ou culturel.



Exposition participative : nous avons fait appel à vous pour participer à une collecte d'objets anciens, chargés d'histoire, pour créer cette exposition participative.



Le 21 mars 2025 : Fête du court métrage, projection de 5 films courts. Une belle sélection de films, de jolis moments partagés et surtout le plaisir de (re)découvrir le format court.



Le 9 avril 2025 : concert d'Yvan-Marc et Rémi Peyrache en hommage à Georges Brassens. Le concert a attiré beaucoup de monde. L'ambiance conviviale a encouragé les spectateurs à chanter et participer. Les artistes ont su créer un bel échange avec le public, rendant la soirée mémorable.



LES ANIMATIONS À VENIR EN 2025

EXPOSITION « LA PETITE GALERIE »

Jusqu'au 31 août 2025

Exposition destinée à faire découvrir l'oeuvre d'illustrateurs pour la jeunesse, contemporains. Images inédites, numérotées, signées par les auteurs. *Vincent Bourgeau. - Véronique Vernet. - Franziska Neubert. - Clotilde Perrin. - Chiara Carrer. - Ilya Green. - François Place. - Rascal. - Antoine Guilloppé. - Christian Voltz. - Beatrice Alemagna. - Lionel Le Néouanic. - Henri Meunier. - Martin Jarrie. - François Roca.*



FESTIVAL CONTES EN MARCHES 2025

« AOUUUUH ! (FONT LES LOUPS) OH LÀ LÀ (DISENT LES BÊTES) »

par le conteur Sydé. Contes dans le Parc du Musée. Mercredi 2 juillet 2025 à 16h. A partir de 5 ans - 50min - Gratuit

En ces temps-là, les bêtes parlaient. Lors de leur balade dans les bois, elles causaient du loup trop bête, des trois frères loups chatelains, du loup chanteur et de leurs autres cousins...



LES « HISTOIRES À LA VOLÉE »

Il s'agit de lectures à la demande, par l'équipe de la médiathèque (albums, contes...), et de prêts de revues, BD, mangas...

En juillet, les lectures se feront tous les mercredis (jour de marché), de 10h à 12h au parc du Stade Boncompain. Et à la piscine municipale, les jeudis après-midi de 16h à 18h. En cas de mauvais temps, l'animation sera annulée.



SPECTACLE TOYO PAR LA CIE LES COLPORTEURS

Samedi 27 septembre à 10h30. Familles - Tout public à partir de 3 ans. Espace scénique La Filature

Cirque et musique. Par la grâce du contorsionnisme et d'une musique malicieuse, une parenthèse d'émerveillement pour le bonheur des plus petits.



BIBLIS EN FOLIE

Samedi 4 octobre 2025 de 9h30 à 12h30

Matinée portes ouvertes et Atelier origami avec Azacraft (Sébastien Maza)



FESTIVAL CHANT DES SUCS MILÉNA

Mercredi 8 octobre 2025 à 20h

LIRE EN FÊTE 2025

« PAPIERS CAILLOUX CISEAUX... DRÔLE DE MATIÈRES »
(programme à venir)

CARTE CŒUR DE SUCS

La Carte Avantages Coeur des Sucs est la carte de fidélité collective 100% dédiée au commerce et à l'artisanat local. Parce que le local est l'affaire de tous !

POUR LES CONSOMMATEURS

- Une carte simple à utiliser et 100% gratuite
- Des avantages exclusifs
- Des euros à gagner lors d'animations

Comment obtenir ma carte ?

- Directement auprès des entreprises adhérentes
- À l'Office de Tourisme des Sucs (bureaux d'Yssingeaux et de Retournac)
- À l'accueil de la CC des Sucs
- À l'accueil d'une des 9 mairies du territoire (Araules, Beaux, Bessamorel, Grazac, Lapte, Retournac, St-Julien-du-Pinet, St-Maurice-de-Lignon, Yssingeaux)



POUR LES PROFESSIONNELS

- Un outil de fidélisation et d'animation
- Un système de gestion de la clientèle simple et innovant
- Un dispositif garanti par la Communauté de Communes des Sucs

Comment adhérer ?

- Inscription simple et rapide (notre partenaire Proximity vous accompagnera ensuite dans la mise en œuvre du dispositif).
- Pas de mauvaises surprises : le dispositif est entièrement pris en charge par la Communauté de Communes des Sucs la première année (l'abonnement est ensuite dégressif et sans engagement).
- Consultez les conditions d'adhésion.

Pour tout savoir : <https://www.coeur-des-sucs.fr/carte-avantages/>

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS : L'ESCALE DES SUCS

Un nouveau service a ouvert sur le territoire des Sucs : un Lieu d'Accueil Enfants Parents « l'Escale des Sucs » qui est un espace convivial qui accueille, de manière libre, sans inscription et dans la gratuité, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte de sa famille. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre, de discussions et d'interactions entre les personnes.

Ce lieu favorise le lien et la relation entre enfants et adultes. Des accueillants sont présents et disponibles sur ces temps.

Ce service est itinérant sur 4 communes les lundis selon un planning établi :

- **Yssingeaux** 4 avenue de Chaussand
- **Grazac** gymnase 82 rue Lafayette
- **Saint-Maurice-de-Lignon** 12 rue Nationale
- **Retournac** 2 rue Jean Saby

Informations :
parentalite@cc-des-sucs.fr ou 07 57 76 82 45



Ouvert les lundis voir planning

Scan me 

L'ESCALE DES SUCS

• LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS •

- Pour les enfants de - 6 ans avec un adulte de sa famille
- Gratuit, anonyme et sans inscription
- Accueil libre, entre 9h et 11h30
- Instants partagés
- Espace convivial de jeux
- Un temps pour soi Une pause dans le quotidien
- Rencontrer et échanger avec d'autres parents et enfants

Où ?

- YSSINGEAUX
- GRAZAC
- ST MAURICE
- RETOURNAC

Informations: 07 57 76 82 45
parentalite@cc-des-sucs-fr

GESTION DES DÉCHETS

CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS !

Les bacs roulants pour les ordures ménagères et le tri sélectif seront remplacés par des colonnes. Sur un point d'apport collectif, il sera possible de jeter ses ordures ménagères non recyclables et le tri, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Certains emplacements disposeront également de colonnes pour le verre.

Avec un accès facilité pour tous : il n'y aura plus de couvercle à soulever. Il sera possible de jeter ses ordures ménagères dans des sacs 50 l et ses déchets triés en vrac par une trappe à pousser sur les colonnes.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

La mise en place de nouvelles colonnes vise à **améliorer le tri des déchets et à réduire le volume des ordures ménagères tout en limitant l'impact carbone** par des circuits de collecte moins longs. Les emplacements actuels sont souvent saturés, peu esthétiques et mal adaptés aux nouvelles consignes de tri. Ce projet permet aussi de **maîtriser les coûts croissants de traitement et de collecte des déchets**. Ce changement vise également à améliorer l'insertion paysagère des points de collecte (les bacs roulants sont peu esthétiques dans le paysage de nos bourgs et villages).

Accessible 7 jours sur 7, ce dispositif facilite le tri pour les habitants, **améliore les conditions de travail des agents et s'inscrit dans une démarche globale incluant le compostage** individuel (opération composteurs à venir) et collectif (1 site en phase de test à Yssingeaux), afin de réduire encore davantage la quantité d'ordures ménagères.

Enfin, il est rappelé que **les encombrants doivent être déposés en déchetterie**, un service gratuit pour les habitants de la CCDS.

COMMENT LES EMPLACEMENTS DES POINTS D'APPORT COLLECTIFS ONT-ILS ÉTÉ CHOISIS ?

Les emplacements ont été déterminés en fonction de nombreux critères, suite à un travail mené avec les élus de chaque commune membre, sur le terrain :

- Les lieux de passage - dans la mesure du possible : les points d'apports collectifs sont situés sur les trajets quotidiens des habitants.
- La sécurité et l'accessibilité : les points d'apports doivent être accessibles aux camions de collectes et aux véhicules des usagers et sur un lieu le plus sécurisé possible (visibilité, stationnement...). Une absence de réseaux, notamment aériens est indispensable.
- Le foncier disponible : un espace suffisant est nécessaire pour installer ces points d'apports collectifs.
- L'insertion et l'impact environnemental

LES BONS GESTES :

- **JETER SES DÉCHETS TRIÉS EN VRAC DANS LA COLONNE : les déchets triés en sacs ne peuvent pas être recyclés**
- **SÉPARER LES EMBALLAGES les uns des autres, ne pas les imbriquer.**



ENSEMBLE, FAISONS RÉUSSIR CE PROJET

Ce nouveau système demandera un temps d'adaptation pour tous. Il faudra environ un an pour ajuster l'organisation selon les saisons et les habitudes. La patience et la coopération de chacun sont essentielles.

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN VIVRE CE CHANGEMENT :

- **Si une colonne est pleine, utilisez un autre point d'apport à proximité.**
- **Ramassez les déchets tombés** au sol autour des colonnes.
- **Signalez les problèmes** fréquents à la Communauté de communes des Sucs.
- **Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'amendes.**
- **Pour les encombrants, cartons, déchets verts ou appareils usagés**, utilisez les déchetteries de Retournac, Yssingeaux et Monistrol-sur-Loire : www.symptom.fr
- **Pour les vêtements et chaussures usagés**, utilisez les colonnes textiles ou le point AVI 43 à Yssingeaux : www.avi43.fr



DU CÔTÉ DE NOS ASSOCIATIONS, QUELQUES NOUVEAUTÉS

Retournac Handball Club, Retournac Futsall et Retournac Volley Ball, trois nouvelles associations qui sont venues compléter le panel d'activités proposées au gymnase. Dans le domaine social, un changement de bureau s'est opéré au sein de l'antenne de la Croix Rouge lo-

cale. Nous renouvelons nos remerciements à Gaby MAISONNEUVE et son équipe qui, après avoir consacré leur temps et leur énergie à cette association, viennent de passer le relais. Nous adressons tous nos encouragements au nouveau bureau !

CETTE ANNÉE PLUSIEURS ASSOCIATIONS LOCALES SE SONT MOBILISÉES POUR SOUTENIR L'APAJH 43 (ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS).



QU'EST-CE QUE L'APAJH 43 ?

Créée en 1967, l'APAJH de Haute-Loire est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, dans laquelle se retrouvent, sans discrimination et, en tant que citoyens, toutes les personnes conscientes de l'importance et de l'urgence de la lutte à mener pour une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap.

EN HAUTE-LOIRE, L'APAJH RASSEMBLE PLUS DE 250 ADHÉRENTS. CETTE ASSOCIATION :

- Réfléchit, défend et informe les personnes en situation de handicap et leurs familles. Propose et formule des revendications face aux pouvoirs publics
- Crée et gère des structures répondant aux besoins des personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, quel que soit leur âge
- Privilégie toutes les formes d'accompagnement favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- Milite pour l'accessibilité universelle et la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap.



EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES :

L'action « On Conte Sur Nous » en milieu scolaire (chaque année dans une école différente) ; grâce à l'acquisition de joëlettes, des enfants et des adultes peuvent, avec l'aide de bénévoles, découvrir la nature ; des personnes en situation de handicap (PSH) et leur famille sont soutenues dans une réflexion pour développer des projets innovants (ex habitat)...



À Retournac, le **Comité des Fêtes Retournacois** a débuté les festivités avec l'organisation d'un Dîner-spectacle ; **l'Atelier de Ces'arts** a proposé une vente de fleurs pour la Toussaint ; **le Moto Club Retournacois** a poursuivi avec les Tripes proposées lors du marché de Noël ; **les Rangers** ont quant à eux reversé les bénéfices de leur weekend solidaire du mois de février à cette association ; **l'association Retournac Détente Multisports** a organisé un tournoi de badminton et **Valparure** a également offert les recettes de ses deux journées « vente de livres » auxquelles a participé l'auteur Jean TEMPERE, venu en voisin.



LES RANGERS DE HAUTE-LOIRE

L'association des Rangers de la Haute-Loire a été créée en 1997 par Jean-Marc MOULANGER qui en fut président pendant 22 ans.

A l'origine, l'objet de l'association était la protection de la nature et de l'environnement par l'intermédiaire du cheval et la formation de secouristes et de cavaliers.

Aujourd'hui, le cheval ne fait plus partie du « décor » et les actions de l'association consistent à assurer la protection de la nature, de l'environnement, des animaux, des biens et des personnes en organisant des opérations de nettoyage, en procédant à des patrouilles sur les cours d'eau, en sensibilisant les enfants à la protection de l'environnement, en faisant des patrouilles en forêt, en proposant des formations...

Les Rangers de la Haute-Loire, dont le siège est situé à Saint-Ignac, regroupent de nombreux bénévoles, de toute la Haute-Loire, sous la houlette de leur Président Jean- Paul EYRAUD.

UNE ANNÉE BIEN CHARGÉE !

En effet, les Rangers de la Haute-Loire n'ont pas ménagé leur peine encore cette année, notamment suite à la crue d'octobre 2024. De nombreux nettoyages à pieds ou en canoë les ont occupés, avec comme point d'orgue, une action citoyenne lancée par la mairie de Beauzac pour dépolluer Confolent : plus de 3 tonnes de déchets ramassés !

De Lavoute-sur-Loire à Bas-en-Basset, avec la structure Canoë Nature Loisirs, ils ont encadré de nombreux groupes à la découverte de la Loire sauvage.

Traditionnellement, les Rangers accompagnent la mairie pour l'encadrement sécurité lors de la Foire des Pâquerettes et du corso de la Fête votive. Comme de nombreuses associations retournaçoises, ils ont contribué au succès du Trail Retournaçois. Par ailleurs, leur week-end solidaire (videgreniers le samedi et loto le dimanche), organisé cette année au profit d'une très belle association, l'APAJH 43, a rencontré un succès incontestable.

En collaboration avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire, tous les adhérents ont été formés au secourisme avec le diplôme PSC1.

Ils ont également participé à de nombreuses animations proposées dans le cadre de la semaine verte à Beauzac.

Dernièrement, une journée avec les écoles Arc-en-Ciel et Théodore Monod a permis de sensibiliser les élèves sur l'importance de la pollinisation ; de nombreux ateliers qui ont ravi les plus jeunes.

Enfin, ils assurent, tout au long de l'année, l'entretien de leur cabane.



ANIMATIONS



INTERFOLK
Retournac reçoit l'Ouganda



CORSO



HALLOWEEN



LES CONCERTS D'ÉTÉ DE LA COMMUNE





**FESTIVAL
DES HOMMES
OISEAUX**



**LES LEVERS DE SOLEIL
À LA MADELEINE**



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(sous réserve des conditions météo et des contraintes sanitaires imposées)

JUILLET

Mercredi 2 juillet

Festival « Contes en marche 2025 »

16h - Parc du Musée - Tout public à partir de 5 ans - Gratuit

Vendredi 4 juillet

Concert d'été

Katram (rock folk)

Place de la République - 20h30

Gratuit

Du vendredi 4 au

dimanche 13 juillet

Exposition d'artistes locaux

Valparure

10h-12h / 15h-18h - Salle La Grange -

Entrée gratuite

Mardi 8 juillet

Chasse au Trésor

Les Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Du dimanche 13

au mardi 15 juillet

Exposition peintures et dessins de l'Atelier de Ces'Arts

Salle La Grange - 9h-12h / 15h-18h -

Entrée gratuite

Dimanche 13 juillet

Concours de Pétanque

14h - Boulodrome

Repas et Bal des pompiers

Dès 19h - Cour de la Filature

Lundi 14 juillet

APCR et Mairie

Repas, Bal et Feu d'artifice

Bords de Loire - À partir de 20h

Mardi 15 juillet

Chasse au Trésor

Les Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Vendredi 18 juillet

Concert d'été

21 grammes (chansons françaises)

Place Boncompain - 20h30 - Gratuit

Samedi 19 juillet

Vide-greniers

Association Les Amis du Vert

La Filature - 14h

Samedi 19 juillet

Un divertissement amateur

proposé par Valparure

« Bavardages des Lavandières de Lingoustre »

16h - Participation minimale de 2€/ personne.

Buvette en fin de spectacle. « Venez

sourire en famille avec les bavardages

des lavandières qui avec leur langue

acérée ne savent pas mettre de l'eau

dans leur vin. »

Mardi 22 juillet

Chasse au Trésor

Les Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Jeudi 24 juillet

Carte au trésor enfants

Valparure

La Bastide - 10h

À partir de 6 ans - 6 €

Samedi 26 juillet

Soupe aux choux et Bal

à Sarlanges

Association Sarlanges...

sur le chemin de Compostelle dès 19h

Dimanche 27 juillet

Festival Interfolk

dès 20h30

61^{ème} édition du Festival avec des mu-

siques et des danses venues d'ailleurs

(Groupe pas encore défini)

Spectacle gratuit - Place Boncompain

Mardi 29 juillet

Chasse au Trésor

des Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Du mardi 29 juillet

au mercredi 13 août

Expo - vente artisanale

10h-12h / 15h-18h - Entrée Gratuite -

Salle La Grange

AOÛT

Vendredi 1^{er} août

Retournight

Marche semi-nocturne dans et

autour du Bourg de Retournac

Rendez-vous à 19h

Place Boncompain - Gratuit

Dimanche 3 août

Fête du Château d'Artias

Repas + Animations médiévales

dès 10h

Mardi 5 août

Chasse au Trésor

Les Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Vendredi 8 août

Don du sang

Salle Bourgogne de la Filature - 16h/19h

Vendredi 8 août

Concert d'été PBH

(Petit BonHomme)

Place Boncompain - 20h30 - Gratuit

Samedi 9 août

Balade de la Madeleine

Valparure

10 km - À la journée, avec pique-nique

Rendez-vous à 10h parking du Pédible

10€/pers.

Mardi 12 août

Chasse au Trésor

Les Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Jeudi 14 août

Balade patrimoniale

Valparure

Départ 15h de la Maison du Camping

Infos au 06.16.53.53.42

Jeudi 14 août

Atelier de Ces'Arts et

Comité des Fêtes Retournacois

Marché de l'art

Toute la journée

Soirée Guinguette

en Bords de Loire

Vendredi 15 août

Vide-grenier

AVCL

Le Liard

Infos au 07 72 29 37 50

Mardi 19 août

Chasse au Trésor

Les Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Jeudi 21 août

Carte au Trésor enfants

Valparure

Village de la Bastide - 10h

À partir de 6 ans - 6€

Vendredi 22 août

Concert d'été

L'Echo des Cigales

Place Boncompain - 20h30 - Gratuit

Mardi 26 août

Chasse au Trésor

Les Amis d'Artias

au Château - Dès 9h - 5 €

Vendredi 29 août

Concert d'été

Rue Traversière

Place de la République

20h30 - Gratuit

Samedi 30 août

Soupe aux choux

Village de la Bastide - 19h

Samedi 30 août

Rando nocturne

Association Bienvenue Chanoux

Au village de Chanoux - 20h

SEPTEMBRE

Samedi 6 septembre

Forum des associations

9h/12h - Gymnase

Du lundi 8

au samedi 13 septembre

Exposition Groupe Recré

Salle La Grange

Du vendredi 19

au dimanche 21 septembre

Association de Protection du

Patrimoine Retournacois

Exposition à l'Eglise

Samedi 20 et

dimanche 21 septembre

Journées Européennes du

patrimoine (programme à venir)

Samedi 27 septembre

Festival Les Chaps & vous

Programme à venir

Samedi 27 et

dimanche 28 septembre

Journée du Chien

Club Canin

La Filature - dès 9h

OCTOBRE

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

Salon du Bien Être

Association Emergence Bien Être

La Filature

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

Grand Couvige

Musée des Manufactures

de Dentelles

Dimanche 5 octobre

Balade patrimoniale

Valparure

13h30

Samedi 11 ou

dimanche 12 octobre

(selon météo)

Festival du Ciel

des bords de Loire

compétition parapentes

Dimanche 12 octobre

Marche d'automne

Association Bien vivre à

Chenebeyres

Dimanche 12 octobre

Vide-greniers

Crèche Les Coquins

La Filature - 13h30/18h

Jeudi 16 octobre

Thé Dansant

Club du Nouvel Age

La Filature - 14h

Samedi 18 octobre

Octobre Rose

par la section féminine

du club de foot

(programme à venir)

Samedi 18 octobre

Soirée Patates Sarasson

AVCL

La Filature - 19h

Du vendredi 24 au

dimanche 26 octobre

Festival de Théâtre organisé par

le Comité des Fêtes Retournacois

La Filature (programme à venir)

Du vendredi 24 octobre

au dimanche 2 novembre

Parc de structures gonflables

au gymnase

Dimanche 26 octobre

Chasse aux trésors d'Halloween

au Château d'Artias - 15h

Du Lundi 27 octobre

au mercredi 5 novembre

Exposition du Souvenir Français

La Grange

Vendredi 31 octobre

Défilé d'Halloween

Lieu de rendez-vous à définir

Vendredi 31 octobre

et Samedi 1^{er} novembre

Vente de fleurs

Atelier de Ces'arts

Place Boncompain

NOVEMBRE

Dimanche 2 novembre

Tripes

Association du village de la Bastide

à partir de 8h

Vendredi 7 et

samedi 8 novembre

Brocante pêche

de l'AAPPMA

La Filature - dès 17h, le vendredi

Lundi 11 novembre

Commémoration

Samedi 15 novembre

Soirée dansante

APE Ecole de Charrées

La Filature - 19h

Samedi 22 novembre

Conférence

Valparure

Espace Scénique

(Thème non communiqué)

Vendredi 28 novembre

Don du sang

La Filature - 17h

Samedi 29 novembre

Soirée dansante

APE Ecole Théodore Monod

La Filature - 19h

Samedi 18 octobre

Soirée Patates Sarasson

AVCL

La Filature - 19h

DÉCEMBRE

Samedi 6 décembre

Téléthon (programme à venir)

Du mardi 9 au

dimanche 14 décembre

Expo de Noël

Atelier de Ces'arts

La Grange

Samedi 13 décembre

Marché de Noël

Place Boncompain

Lundi 22 décembre

Crèche de Noël

Les Amis d'Artias

au château - 16h

Mercredi 24 décembre

Arrivée du Père Noël

programme à définir

NAISSANCES

- Le 5 janvier**, Kelly AHIZI
Le 18 janvier, Hélène BANCEL
Le 10 février, Enzo PODADERA
MARQUES GUIDT
Le 1^{er} mai, Tom CHARMASSON
Le 23 mai, Elio SAGUETON
Le 1^{er} juin, Lylio DUMAS
Le 24 juin, Swali DUCHAMP
Le 30 août, Léo DEVILLE
Le 21 septembre, Noan MATHIOT
Le 29 septembre,
Miloé COLIN KOPERA
Le 19 décembre,
Timéo JASSERAND

MARIAGES

- Le 27 avril**, Nathalie BONAVENTURE
et Jean-Christophe RONZE
Le 4 mai,
Mégane MAISONNEUVE
et Anthony CANTELOU
Le 18 mai, Adeline DUVERNAY
et Gaël BLOT
Le 25 mai, Christelle RIBEIRO
et Dylan COLOMBET
Le 31 mai, Christine BILLARD
et Grégory DESPLACES
Le 22 juin, Angélique JUSSERON
et Philippe CARROT
Le 6 juillet, Elodie GENTON
et Grégory BOYER
Le 27 juillet, Ingrid BONNARD
et François HEURTIER
Le 14 août, Marie SAUDAN
et Jean-François BRUN
Le 24 août, Cloé SOUDAN
et Mathis LE ROY
Le 24 août, Mélissa BAILLE
et Karim AKKOUZ
Le 24 août, Renata KÉKÉSI
et Grégory BAUD
Le 5 octobre, Céline GIRARD
et Jean-Philippe FAURE
Le 14 décembre, Léa JULIEN
et Andres ECHEVERRY RUIZ

DÉCÈS

- Le 8 janvier**, Marie GARONNAIRE,
78 ans
Le 17 janvier, Eric PAYEN, 58 ans
Le 23 janvier, Jean MEUNIER, 81 ans
Le 24 janvier, Jean-Claude SOULIER,
91 ans
Le 4 février, Georgette CHAMBON,
née FAURE, 94 ans
Le 5 février, Jean DURAND, 74 ans
Le 21 février, Félix DELORME, 90 ans
Le 21 février, Martine LOUAT,
née RODRIGUES, 73 ans
Le 6 mars, Albert CREPIN, 90 ans
Le 8 mars, Maria RIBERON,
née CHALET, 92 ans
Le 12 mars, Bertrand CHANAL, 38 ans
Le 18 mars, Marinette MONTAGNON,
née VERICEL, 88 ans
Le 29 mars, Joan MARTINEZ, 50 ans
Le 3 avril, Marie-Claude VENET,
née PIC, 82 ans
Le 4 avril, Raymond REBAUDO, 88 ans
Le 13 avril, Robert ROCHETTE, 73 ans
Le 23 avril, Madeleine GONNOT,
née LACHAT, 89 ans
Le 23 avril,
Juliette COLLOMB,
née PONTVIANNE, 97 ans
Le 11 mai, Jean COUPIER, 97 ans
Le 21 mai, Auguste BOUTEYRE,
81 ans
Le 22 mai, Elisabeth HEURTIER,
née BRUYERE, 80 ans
Le 23 mai, Marguerite IMBERT,
née PONTVIANNE, 93 ans
Le 25 mai, Anne-Marie ROCAMORA,
née FONTANAU, 80 ans
Le 27 mai, Gilles DUBUY, 59 ans
Le 15 juin, Marie-Michelle BRIOUDE,
née MÜLLER, 89 ans
Le 15 juin, Augustine MOTARD,
née BESSON, 94 ans
Le 28 juin, Guy DHOMPS, 95 ans

- Le 4 juillet**, Simone LAMBRON,
née PIPIER, 86 ans
Le 30 juillet, Paulette FAURE,
née Aoustet, 93 ans
Le 2 août, Daniel GUINAMANT, 60 ans
Le 18 août, Jacques FOUILLY, 93 ans
Le 26 août, Colette DECOT,
née DEPRAS, 89 ans
Le 28 août, Jacki VOCANSON,
67 ans
Le 2 septembre, Pierrette DELOUCHE,
103 ans
Le 1^{er} octobre, Bruno BAILLE, 62 ans
Le 2 octobre, Andrée BRANCIER,
née FAVORITI, 77 ans
Le 5 octobre, Marceline JEANDAT,
née BAUDOIN, 96 ans
Le 9 octobre, Renée CERVANTES,
née CUSSONNET, 89 ans
Le 13 octobre, Claude BOYER,
84 ans
Le 29 octobre, Yvette PELISSIER,
née LESSON, 95 ans
Le 31 octobre, Marcel RIBEYRON,
65 ans
Le 4 novembre, Bernard RONZE,
76 ans
Le 5 novembre, Gérard RICHARD,
75 ans
Le 8 novembre, Michel LAMBERTON,
87 ans
Le 21 novembre, Anna MATHEVON,
née AUTIN, 89 ans
Le 7 décembre, Odette ROCHER,
née BREYMAND, 96 ans
Le 9 décembre, Gilles CALAMAND,
75 ans
Le 16 décembre, Maurice GIRAUD,
101 ans
Le 17 décembre, Ninette BONNY,
née MARCHESE, 84 ans
Le 31 décembre, Annie LAVIE,
née MATHEVET, 89 ans
Le 31 décembre, Francine
AULAGNIER, née FAU, 97 ans

RETOURNAC, ICI ET MAINTENANT

RETOURNAC MIS SOUS CLOCHE DEPUIS 2020, ÉTOUFFE ET SE RÉTRÉCIT

FERMER LA PARENTHÈSE ACTUELLE, STOP- PER LE DECLIN, REPARTIR DANS LE BON SENS

Depuis le début de cette mandature l'opposition -qui représente pourtant la majorité des électeurs depuis 2020- est muselée dans le bulletin municipal, et ne dispose que de très peu d'informations malgré nos demandes sans réponse.

En cette fin de mandat, chacun constate le bilan négatif de ces dernières années : des fermetures d'école, classes, commerces à l'absence de réalisation de tout nouveau projet qui n'était pas déjà dans amorcé avant 2020, Retournac est sur la pente du déclin.

Déclin des conditions de vie

Déclin de notre économie

Déclin de l'image de Retournac

Déclin démographique, des naissances en chute libre, aucune action pour l'accueil de jeunes ménages.

Aucune action de promotion touristique, économique, de soutien à nos artisans, commerçants, entrepreneurs avec des résultats concrets.

La conclusion sans appel...

Nous proposons de renverser cette pente dans 9 mois, en fermant la parenthèse actuelle. Nous tirerons les enseignements des erreurs à ne plus recommencer.

Le paysage citoyen retournaçois est riche de plusieurs composantes, il y a de la place pour tous les talents, des esprits neufs, des effectifs remodelés. Unis et rassemblés nous pourrons FAIRE GAGNER RETOURNAC.

*Pierre ASTOR,
Corinne TARGHETTA,
Damien CASSOUX*

DEMAIN, RETOURNAC

Je choisis de parler des DSP (Délégations de Service Public) car le sujet est important et ce, à plusieurs titres.

A l'heure où tout le monde s'accorde à dire que la France est en récession, que l'Etat diminue drastiquement le budget des communes et qu'il agite le drapeau « ECONOMIE », pourquoi ne pas reprendre la main sur la gestion de nos services publics et éviter de générer de nouvelles DSP ?

Nos administrés seront d'accord sur le fait, que ce que l'on réalise soi-même coûte moins cher que ce qu'on fait faire par d'autres.

Si le travail était gratuit nous le saurions, mais ça n'est pas le cas.

La gestion directe de nos services publics présente 2 avantages :

– un coût moins important, puisqu'une entreprise facture le prix de la masse salariale, plus le coût de la prestation,

– de l'embauche, qui dynamise la commune par la venue de jeunes (dans ce cas, le seul prix des salariés est supporté).

Retournac a une proportion de retraités (sans critique aucune puisque je fais partie de cette catégorie) mais ces jeunes redonneraient de la vigueur à Retournac.

Aussi, je m'interroge. Pourquoi dans le contexte actuel, nos élus de la majorité, alors que plusieurs dizaines de milliers d'euros ont été déboursés pour la réhabilitation de la base du moulin, veulent mettre sa gestion en DSP ?

Antoine MALEYSSON

Antoine MALEYSSON

URBANISME

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, AGRANDISSEMENT



Votre projet nécessite-t-il un permis de construire ou une déclaration préalable ? Quelles sont les règles à suivre ?

Puis-je agrandir ma maison ? Quels matériaux utiliser ? Ai-je le droit d'abattre un arbre ? Dois-je déposer un permis de construire ou une déclaration préalable ? Dès le début d'un projet, pensez à consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune disponible sur le site internet de la Ville de Retournac.

Une déclaration préalable doit être déposée pour obtenir l'autorisation de réaliser des travaux ou aménagements de faibles importances : modification d'aspect extérieur, abri de jardin, petites constructions ou extensions, clôtures...

Le permis de construire concerne les travaux de construction de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes). Il s'applique également à certains agrandissements selon les surfaces de planchers ou emprises ou sols créées.

Le permis de démolir est obligatoire sur le secteur couvert par le périmètre de protection des Monuments Historiques (dans un rayon de 500 m autour de la collégiale Saint-Jean Baptiste et du Château d'Artias).

Pour déposer votre demande d'urbanisme, deux solutions vous sont proposées : Sur place en mairie ou dépôt en ligne via la plateforme <https://www.geopermis.fr/>

L'instruction des autorisations d'urbanisme est réalisée par le PETR de la Jeune Loire.

Contact : adsma@pays-jeuneloire.fr ou 04 71 75 61 51

PERMANENCES SERVICE ADS : tous les Mardis au Siège administratif de la Communauté de Communes des Sucs.

Une fois l'autorisation accordée, ne tardez pas à l'afficher, visible depuis la voie publique. Cet affichage constitue le point de départ du délai de recours des tiers de deux mois. Vous devez aussi déclarer à la mairie l'ouverture de votre chantier. La fin de chantier doit également être signalée au moyen de la Déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).

OPÉRATION « FAÇADES »

Enfin, si vous faites des travaux de ravalement de façades visibles depuis le domaine public, pensez à déposer un dossier de demande de subvention en mairie.

Ces travaux d'embellissement (hors travaux isolation énergétique) sont aidés par la commune à hauteur de 40 % des dépenses, dans la limite d'un plafond de subvention de 4 000 €.

Règlement du dispositif disponible en mairie.



RECENSEMENT

J'AI 16 ANS... JE DOIS ME FAIRE RECENSER

Pourquoi se faire recenser ?

- Le recensement est obligatoire dès 16 ans révolus
- Le recensement est nécessaire pour pouvoir passer ses examens scolaires...
- Il permet également l'inscription automatique sur les listes électorales lorsque le jeune atteint ses 18 ans
- Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Plus de renseignements sur cette journée : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

Démarche à suivre :

Le recensé doit se présenter en mairie - sa présence est obligatoire - ou peut s'inscrire en ligne sur le site du : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Fournir les justificatifs suivants (originaux plus copies) :

- Le livret de famille
- Une pièce d'identité en cours de validité

Attention : L'attestation fournie est unique et renouvelable, la conserver précieusement.